



Mon enfant âgé de 2 ans (ou plus) est dans l'opposition... Il n'arrête pas de dire « Non ! »

www.grandir-pour-guerir.fr

Dr. Daniel Haué

Tout enfant, habituellement entre 2 à 4 ans, va traverser dans son évolution naturelle une période où il va être dans l'opposition systématique à ses parents accompagnée d'un « Non ! » exprimé avec beaucoup de détermination.

Cela peut commencer un peu plus tôt chez certains enfants âgés d'1 an ½ qui sont particulièrement éveillés, mais aussi beaucoup plus tard chez d'autres qui, suite à de grandes peurs vécues ou prises dans l'inconscient de leurs parents, ont refusé de grandir et, de ce fait, ont retardé cette étape de maturité fréquemment appelé « **la période d'opposition** » ou « **la période du Non** ». Un auteur l'a nommée « **la première adolescence** » à l'image de cette période de vie bien connue que l'on appelle « la crise d'adolescence ». Je reprends volontiers cette expression étant donné son caractère particulièrement « explosif » qui secoue beaucoup les parents et les laisse souvent désarmés.

Le grand problème est que les parents, en méconnaissant le sens de cette étape de maturation, vont l'interpréter comme le fait que leur enfant les défie et met en cause leur autorité de parents. Cela déclenche souvent beaucoup de colère de leur part et ils vont engager une épreuve de force avec leur enfant dont ils vont souvent être les grands perdants.

Quel est donc le sens profond de cette apparente opposition de l'enfant ?

Depuis sa conception, l'enfant étant en relation fusionnelle avec sa mère, croit **qu'il est sa mère**. Il n'a aucune conscience qu'il est déjà un être unique issu de parents uniques. C'est seulement vers 1 an ½ - 2 ans, à partir du « stade du miroir » défini par Jacques Lacan, psychanalyste, que l'enfant prendra conscience dans le miroir que l'image renvoyée reflète 2 personnes : sa mère et lui-même. Il pourra alors intégrer dans son esprit qu'il existe en tant que personne unique à part entière et qu'il est bien différencié de sa mère.

Il va alors s'affirmer face à ses parents avec une attitude qui peut sembler arrogante avec un « Non ! » puissant comme pour leur dire : « *J'existe par moi-même et je suis différent de vous !* » Il ne dit pas « Non » pour embêter ses parents, mais il souhaite qu'ils prennent conscience qu'il existe avec ses propres pensées et ses propres désirs différents des leurs.



Mon enfant âgé de 2 ans (ou plus) est dans l'opposition... Il n'arrête pas de dire « Non ! » (Suite)

www.grandir-pour-guérir.fr

Dr. Daniel Haué

En entrant avec colère dans « le conflit supposé » avec son enfant, le parent qui croit à de la mauvaise volonté pourra l'amener à se couper psychiquement de cette partie importante de son être, **l'affirmation de soi** qui lui permettra plus tard de devenir un adulte « debout » et responsable.

Au lieu de dire à leur enfant : « *Non ! Cela suffit ! Je veux que tu arrêtes !* », ce qui va bloquer l'enfant sur ses positions, je propose aux parents une démarche que je leur annonce comme difficile à mettre en pratique mais très efficace.

1^{ère} étape : Je leur propose d'applaudir leur enfant, même s'ils se sentent en colère, et de lui dire : « *C'est super ! Je vois que tu es en train de t'affirmer et j'en suis très content. C'est très important d'apprendre à dire « Non » face à des camarades malveillants et plus tard, quand tu seras grand, face à ceux qui voudront te commander de façon injuste.* »

2^{ème} étape : Mais pour qu'il n'y ait pas de malentendu, il importe d'ajouter aussitôt : « *Je veux bien que tu t'affirmes, mais en respectant la juste loi qui est le respect de soi-même, le respect des autres et le respect de la vie sous toutes ses formes. Et là, je me sens en colère parce que j'ai le sentiment que tu m'as manqué de respect.* »

3^{ème} étape : « *Je t'ai demandé de faire quelque chose et tu m'as dit Non. Ce n'est pas pour t'embêter que je t'ai demandé cela ; c'est pour telle et telle raison...* » Et le parent explique les raisons de sa demande.

Puis je termine en leur disant que dans 90% des cas, leur enfant va réaliser ce qui lui a été demandé.

Chaque enfant a un besoin vital d'être reconnu dans toutes ses dimensions psychiques et émotionnelles pour pouvoir s'unifier. Il est nécessaire d'adopter la même attitude quand l'enfant exprime par exemple de la colère ou un grand chagrin. Pour l'expression de la colère, il est souhaitable que le parent lui dise : « *Je vois que tu es en colère. C'est naturel pour un humain de se mettre en colère, mais la colère ne doit faire du mal à personne. Fais ta colère dans ta chambre et tu pourras revenir quand elle sera finie.* »



***Mon enfant âgé de 2 ans (ou plus) est dans l'opposition...
Il n'arrête pas de dire « Non ! » (Suite)***

www.grandir-pour-guérir.fr

Dr. Daniel Haué

Quand l'enfant a une profonde tristesse, le parent qui se sent remué dans son cœur va souvent essayer de stopper d'une façon ou d'une autre le chagrin de son enfant, ce qui est une erreur. Il serait plus juste de lui dire : *« Je sens que tu as beaucoup de chagrin. Je t'invite à pleurer toutes les larmes de tristesse que tu as dans ton cœur et comme cela, la joie de vivre qui est en dessous du chagrin pourra sortir... »*

Avec cette invitation à exprimer en toute liberté ses émotions, l'enfant ne les enfermera pas derrière une carapace comme l'ont fait beaucoup d'adultes d'aujourd'hui. Il ne se coupera pas d'elles et deviendra pleinement vivant dans le respect de lui-même et des autres.